



Le 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes, partout dans le monde les femmes se mobilisent pour faire progresser leurs droits et les rendre effectifs. En France, les inégalités professionnelles persistent faute de volonté politique et de moyens pour les résorber.

Des disparités salariales alarmantes

- 12,5 %

Dans la fonction publique, les femmes gagnent en moyenne 12,5% de moins que leurs homologues masculins. Cette disparité grimpe à 19 % lorsque l'on prend en compte les temps partiels.

Dans le premier degré public, les données sont tout aussi parlantes : le salaire net moyen des hommes PE dépasse celui des femmes de 8 %.

+8 %

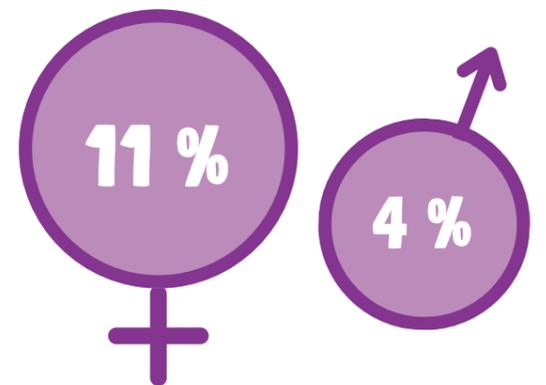


Pourquoi ces disparités ?



Les temps partiels :

une conséquence de la répartition inégale des tâches éducatives et domestiques



-22 %
De primes pour les femmes

Les fonctions/La carrière :

- 64 % des directeurs.trices complètement déchargé·es sont des femmes
- 86 % des directeurs.trices non déchargé·es sont des femmes
- Il y a presque le double d'hommes à la classe exceptionnelle que de femmes (11,5 % contre 6,6 %)

Dans la FP, les femmes occupent les postes les moins rémunérateurs : parmi les 10% de salariés les moins rémunérés, 70% sont des femmes. Elles ne sont que 49% parmi les 10% de salariés les mieux rémunérés.

AESH : 93% de femmes

Contractuelles, temps partiels imposés, paie en dessous du SMIC....

SANS LES FEMMES, TOUT S'ARRÊTE !

L'appel à la grève féministe



LE 8 MARS : EN GRÈVE POUR EXIGER L'ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES